

La lettre d'information

# Sylvie Goulard

Septembre 2015

DÉPUTÉE EUROPÉENNE  
SUD-EST



Économie, fiscalité, euro

PAGE 2

Lutte contre la pauvreté

PAGE 4

Affaires constitutionnelles

PAGE 5

# LA LETTRE D'INFORMATION

# SOMMAIRE

## P. 2 Économie, fiscalité, euro

La mise en place de la Commission Juncker

Suivi de l'affaire Luxleaks

La France et son budget

La crise en Grèce

Des orientations pour le futur

Et beaucoup de travail invisible

## P. 4 Lutte contre la pauvreté

L'intergroupe reconnu par le Parlement européen

Que faire au niveau européen face à l'augmentation des sans-abris ?

## P. 5 Affaires constitutionnelles

Examen du cadre de gouvernance économique : rapport pour avis

Séminaire ADLE : L'État de droit dans l'Union économique et monétaire

Groupe Eiffel-Europe & Glienicker Gruppe

## P. 7 Évènements & rencontres

## P. 10 Réforme des collèges

# SYLVIE GOULARD

# ÉDITO

“ Il faut imaginer Sisyphe heureux  
Albert Camus

Après un an de travail dans ce nouveau Parlement, il est possible de dresser un bilan significatif. Obscurcie par les tensions dans la zone euro et la tragédie des migrants, cette année laborieuse, intense, laisse un goût amer.

Evoquer des dossiers techniques a, dans ce contexte, quelque chose de dérisoire. Je comprends, et partage assez largement la déception générale devant les innombrables impuissances européennes. Mais outre qu'il faut souvent distinguer les défaillances de l'UE de celles des Etats qui la composent, le travail de fourmi a aussi son importance, ne serait-ce que pour préserver ce qui existe. Sans doute faut-il aussi rendre des comptes, sans exagérer l'importance de ces dossiers, sans se dérober non plus, au motif qu'il y aurait des enjeux plus graves.

Le travail a d'abord consisté à mettre en place la nouvelle Commission européenne et, dans le secteur économique et financier, à adopter rapidement le plan d'investissement de Jean-Claude Juncker, qui vise à mobiliser 315 milliards d'euros sur trois ans.

Des mesures techniques ont également été prises, notamment pour que l'Union bancaire soit opérationnelle (superviseur unique et mécanisme pour la faillite ordonnée des banques de la zone euro). Des grands chantiers ont été entamés, dont la réforme structurelle bancaire (le fait de séparer ou non les activités de détail et celles d'investissement) ou la création d'une Union des marchés des capitaux.

Les tensions entre les Etats membres et, au sein du Parlement, entre les groupes politiques n'ont pas manqué. La gestion erratique de la crise grecque, qui a culminé avec le Sommet des dirigeants de la zone euro du 12 juillet, a généré des frustrations et des sentiments d'injustice tant du côté grec que dans le reste de l'Europe...

Guy Verhofstadt en conférence des Présidents de groupe, et moi-même en ECON avons bataillé dur pour qu'un débat ait lieu au Parlement européen en présence du Premier ministre grec, des Présidents de la Commission européenne

et du Conseil européen. Leur venue, le 8 juillet à Strasbourg, a démontré que cet hémicycle peut être l'enceinte de la démocratie transfrontière. 167 chaînes de télévision ont retransmis le débat en direct. Les citoyens s'y sont intéressés au-delà des espérances. Des journalistes anglo-saxons ont twitté qu'il y a eu plus d'internautes visionnant la vidéo de l'intervention de Guy Verhofstadt que de Grecs votant non au référendum...

La Banque centrale européenne a, une nouvelle fois, été à la hauteur. En début d'année 2015, elle a lancé un programme de rachat d'actifs (Quantitative Easing) pour éviter la déflation et promouvoir la croissance. Avec la Grèce, elle a su à la fois faire preuve de fermeté face au chantage de M. Varoufakis sans laisser tomber le peuple grec.

Parmi les autres chantiers importants ouverts par la nouvelle Commission, on peut citer un marché unique du numérique ou encore une union de l'énergie. Le Conseil et le Parlement se sont mis d'accord pour mettre fin aux frais d'itinérance téléphoniques, à partir de juin 2017. La Commissaire Vestager a lancé des poursuites contre Google pour abus de position dominante.

L'UE va mal mais les simplifications de ses adversaires souvent abusives : plusieurs Etats membres sont mal en point, en proie à des mouvements xénophobes et souverainistes incapables d'apporter des solutions durables. L'instabilité est à nos portes. La visée totalitaire de Daesh, les poussées autoritaires russes, la recrudescence des attentats terroristes rendent les querelles sur les dysfonctionnements de l'Union assez dérisoires ; pour beaucoup d'être humains, de femmes, c'est la sûreté, la dignité qui est en péril. Malgré toutes les difficultés économiques et sociales, l'UE reste un havre de stabilité.





# COMMISSION ECON ÉCONOMIE FISCALITÉ EURO

Mon travail en commission des affaires économiques et monétaires (ECON)

Mes collègues m'ont reconduite dans les fonctions de coordinateur de cette commission pour le groupe Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ADLE). La petite équipe que j'anime est de grande qualité ; elle compte des collègues d'origines variées : néerlandais, tchèque, espagnol, allemand, belge, irlandais. Préserver l'unité du groupe sur des questions aussi sensibles que l'euro ou la fiscalité, est un travail de tous les jours mais avec cette « dream team » et le soutien sans faille de Guy Verhofstadt, le cap reste clair.

Je suis heureuse que mes collègues d'ECON m'aient confié la responsabilité d'un rapport d'initiative auquel je tenais tout particulièrement. Ce travail est destiné à faire le point sur l'influence de l'Europe dans les multiples organisations globales qui traitent de finance et d'économie. Dépourvu de caractère législatif, il peut néanmoins faire prendre conscience des limites d'une réglementation globale de la finance qui est pour l'instant confiée à une myriade d'organisations de nature diverses FMI, G 20 mais aussi organismes privés sectoriels.. L'UE a un rôle de leader à jouer dans la rationalisation de la coopération globale. A cette fin, et pour mieux défendre ses intérêts, elle gagnerait à unifier sa représentation dans cette sphère.

La commission ECON est en charge du suivi des politiques économiques et monétaires de l'Union, y compris le fonctionnement de l'Union économique et monétaire et le système monétaire et financier européen ; la libre circulation des capitaux et des paiements ; les règles concernant la concurrence, les aides d'État ou les aides publiques ; la réglementation en matière fiscale et la réglementation et la surveillance des services, institutions et marchés financiers.



## La mise en place de la commission Juncker

Les premières semaines du mandat ont été consacrées à l'installation de la nouvelle Commission européenne. Jean-Claude Juncker a été auditionné par les groupes politiques avant d'être confirmé par la plénière. Le nouveau président de la Commission a ensuite proposé aux députés une répartition des rôles entre commissaires désignés par les Etats membres. Sans être parfaite, cette procédure – qui n'existe pas dans nos Etats pour les ministres – est incontestablement exigeante. Chaque candidat a été soumis à 45 questions, pendant 3 heures, à un rythme soutenu. La réponse à chaque question est limitée à deux minutes, c'est une épreuve et non une formalité. Leurs compétences, et l'absence de conflit d'intérêt, sont scrutés de près.

Chaque commission parlementaire était chargée d'auditionner les commissaires désignés dans son champ de compétence. Valdis Dombrovskis (euro), Jonathan Hill (services financiers), Pierre Moscovici (gouvernance économique et fiscalité) et Margrethe Vestager (concurrence) ont ainsi été auditionnés par la commission ECON (questions écrites puis grand oral, et éventuellement rattrapage écrit ou oral), en collaboration avec d'autres commissions compétentes. Un exercice exigeant dont devrait s'inspirer l'Assemblée nationale.

Je me suis beaucoup engagée pour tenter de clarifier la répartition des rôles entre Pierre Moscovici et Valdis Dombrovskis. L'ambiguïté qui demeure est – et cela s'est confirmé à l'usage – préjudiciable au bon fonctionnement du Collège. En accolant un « faucon » de droite et une « colombe » de gauche, M. Juncker a pris le risque de politiser, au mauvais sens du terme, l'une des missions – la surveillance budgétaire – où le Collège devrait faire preuve de la plus grande impartialité.

**Auditions des candidats commissaires**  
[voir le dossier sur mon site web](#)

## Suivi de l'affaire Luxleaks

Une enquête du Consortium international des journalistes d'investigation a fait apparaître au grand jour les traitements fiscaux très avantageux que le Luxembourg a accordé, au fil des années, pour attirer sur son territoire des centaines de sociétés internationales. Ces décisions (« rulings » dans le jargon) ont évidemment réduit les ressources fiscales d'autres Etats européens, y compris des pays de la zone euro.

À la suite de ces révélations, le Parlement européen a, au terme de difficiles débats, mis en place une commission spéciale dite commission TAX, chargée d'analyser et comprendre les abus et de formuler des pistes pour l'avenir. A mes yeux, il y a une priorité : mettre en place dans l'UE, ou au moins dans la zone euro, une assiette commune pour l'impôt des sociétés. Cette idée ne vise pas à harmoniser les taux d'imposition mais à supprimer les divergences d'assiette qui existent entre Etats membres, au détriment des entreprises et du marché unique. En simplifiant les règles et leur application, elle permettrait de lutter la fraude et l'évasion fiscales. Si un accord n'était pas possible, pour les grands groupes, la question de la consolidation me paraît pouvoir être tranchée plus tard.

Le Parlement européen qui n'a pas hélas de pouvoir législatif en cette matière n'a pas moins fait un travail innovant et approfondi : dans un rapport dont j'étais co-rapporteur, il a proposé dès 2012 qu'une assiette consolidée soit obligatoirement mise en place, après une période de transition. Les gouvernants ne peuvent pas s'abriter derrière l'unanimité au Conseil pour justifier leur impuissance. Cette inertie nous coûte des milliards.

**Convergence fiscale en Europe**  
[voir le dossier sur mon site web](#)

## La France et son budget

La France a obtenu une nouvelle fois un délai supplémentaire pour corriger son déficit public, une décision contestable et contestée. Le groupe ALDE l'a fait valoir.

La dette française continue d'enfler et le paiement des intérêts – supportable parce que les taux, extrêmement bas, sont anesthésiants, – prive l'Etat de moyens pour investir dans les secteurs d'avenir. L'influence de la France est fortement diminuée dans les enceintes communautaires où la bonne gestion des finances publiques est, à juste titre, valorisée. Enfin, cette décision pose une question d'équité quand d'autres Etats membres ont fait des efforts considérables et n'ont pas bénéficié de la même mansuétude.

Obtenir l'indulgence de la Commission est une victoire à la Pyrrhus. Notre pays souffre de sa dépense publique élevée. S'il suffisait de dépenser beaucoup d'argent public pour avoir une croissance durable, la France serait en bien meilleure forme. Ses performances sont au contraire médiocres et c'est seulement parce que la classe politique nationale ne vise plus l'excellence, que les résultats sont considérés comme convenables.



## La crise en Grèce

Qui se placera « au-dessus de la mêlée » ? Qui comprendra qu'il faut changer de méthode ? La crise de la zone euro tient à une erreur simple, répétée avec une constance qui confine à l'aveuglement : la monnaie unique a été gérée comme si elle ne l'était pas. L'euro, monnaie commune de 330 millions d'Européens, et de dix-neuf pays, appelle des décisions communes, légitimées selon des procédures démocratiques communes.

Le Parlement européen a un rôle primordial à jouer dans cette ouverture démocratique. Avec Guy Verhofstadt, depuis le début de l'année, nous avons demandé un débat en séance plénière avec Alexis Tsipras, qui a enfin eu lieu le mercredi 8 juillet à Strasbourg. A cette occasion, j'ai interpellé le Premier ministre grec sur la nécessité de démocratiser le débat sans monter les peuples les uns contre les autres et de profiter du moment pour réfléchir à un grand plan de lutte contre la pauvreté pour tous les Européens.

L'Eurogroupe (qui réunit les 19 ministres des finances de la zone euro) suivie par un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro ont pris un certain nombre de décisions pour éviter une sortie de la Grèce de la zone euro, le "Grexit". La Grèce est (temporairement) sauvée mais le prix économique et politique est lourd : la mise en œuvre des réformes aura des conséquences dures pour les Grecs et les tensions entre les 19 Etats de la zone euro ont été très vives.

[Les conséquences de la crise en Grèce](#)  
[voir le dossier sur mon site web](#)

## Des orientations pour le futur

Monsieur Juncker, lors de sa profession de foi devant les députés européens, avait lancé une nouvelle piste pour le financement de l'économie européenne : la mise en place d'une "Union des marchés des capitaux". Le terme "Union" vise à rendre plus attractif pour les citoyens un concept abstrait : comment parvenir à diminuer la dépendance de l'économie européenne au financement via les prêts bancaires classiques. L'UE a plus de mal

que les Etats-Unis, par exemple, à se redresser suite à la crise financière ; pour certains, la raison est évidente : les Etats-Unis se financent beaucoup plus via la bourse.

Le Commissaire Hill est chargé de lui donner du contenu. La tâche est complexe puisqu'elle nécessite de travailler sur des questions variées : la technicité comme par exemple la titrisation (transformation d'un portefeuille de créances en produits financiers ce qui permet de toucher des dividendes ou du capital), les mentalités (les citoyens pensent en effet en premier aux prêts bancaires), la fiscalité (il existe des traitements fiscaux différents par exemple pour les bons d'Etat ou les actions des entreprises). Bref, un projet nécessaire mais ardu. Il faut être innovant mais également prudent afin de ne pas reproduire certains modèles risqués, notamment sur la titrisation. L'automne marquera une accélération de ce travail, j'en rendrai compte ultérieurement. Lui donner un sens pourrait consister

à insister sur le but ultime de cet exercice, comme le propose François Villeroy de Galhau en France : favoriser le financement de l'investissement.



[Voir mon intervention lors du débat avec Alexis Tsipras au Parlement européen](#)

Et beaucoup de travail invisible

Le mandat précédent a été marqué par l'adoption de nombreux textes législatifs par le Parlement européen et le Conseil des ministres. Ces textes conféraient des pouvoirs à la Commission européenne pour que celle-ci prépare la mise en œuvre technique de ces textes : ce que l'on appelle les actes délégués et les normes techniques d'exécution. Extrêmement techniques, et il est vrai souvent rébarbatives, ces mesures d'application sont cruciales pour les secteurs concernés.

Le Parlement européen a un droit de regard et même d'objection sur celles-ci. Un nombre conséquent a déjà été adopté, d'autres sont encore en cours d'examen. Ces mesures concernent notamment le mécanisme de résolution unique (pour la faillite ordonnée des banques), MIFID (les infrastructures de marché), MAR/MAD (les abus de marché), CSDR (les dépositaires centraux), Solvabilité 2 (les exigences en fonds propres des assureurs) etc. Un travail de lecture et de surveillance un peu ingrat mais qui permet donc de s'assurer que la législation adoptée se déroule sans problème. Je remercie mon équipe et les collaborateurs du Parlement qui y passent beaucoup de temps.



# INTERGROUPE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

## L'intergroupe reconnu par le Parlement européen

Comme en chaque début de législature, le Parlement européen reconnaît un nombre restreint d'intergroupes selon une procédure interne. L'intergroupe de lutte contre la pauvreté en défense des droits de l'homme, a ainsi été reconduit. Je suis heureuse que mes collègues aient souhaité que j'en conserve la présidence, même si c'est un domaine où il y a plus de coups à prendre que d'honneurs à recueillir. Je suis toujours frappée de constater que la plupart des décideurs arrivent à ne pas voir la souffrance des pauvres.

Au sein de cet intergroupe, nous essayons, par-delà les barrières politiques et nationales, d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence de la lutte contre la pauvreté et la misère. Notre message principal est de rappeler la dignité des plus démunis, leur droit à être entendus, notamment lorsque sont conçues les politiques qui sont censées s'adresser à eux.

Nord et Sud, droite et gauche, libéraux et verts ensemble, le bureau de l'intergroupe réunit des députés de tous horizons : de Verónica Lope Fontagné du parti conservateur espagnol en passant par Silvia Costa, italienne du groupe Socialiste et Démocrate, et Jean Lambert, verte et britannique. Plusieurs nouveaux collègues y participent régulièrement.

## Que faire au niveau européen face à l'augmentation des sans-abris ?

Le mardi 21 avril l'intergroupe de lutte contre la pauvreté s'est réuni pour réfléchir sur l'augmentation du nombre de sans-abris en Europe, ainsi que des actions utiles à entreprendre au niveau européen. Ces rencontres permettent de réunir des députés européens, des décideurs publics nationaux, des membres de la société civile agissant sur le terrain contre la pauvreté – comme ATD quart Monde - et des personnes ayant personnellement vécu dans l'extrême pauvreté.

Cette réunion suit plusieurs déclarations écrites et résolutions du Parlement européen, ainsi que des échanges entre les membres de l'intergroupe et des représentants d'ONG qui travaillent sur ces sujets. La dernière résolution a été votée par une grande majorité en 2014 avant les élections européennes. Les débats du 21 avril, nourris par l'expérience de terrain, ont permis d'évaluer les actions que l'Union européenne pourrait entreprendre pour améliorer la situation dans les Etats membres. L'intergroupe a, par la suite, adressé une lettre au Président Juncker et aux commissaires compétents, soulignant ses attentes de propositions effectives de la part de la Commission. A ce stade, la réaction de la Commission est très décevante.

**Lutte contre la pauvreté en défense des droits de l'homme**  
**[voir le dossier sur mon site web](#)**



# AFFAIRES CONSTITUTIONNELLE UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE & ÉTAT DE DROIT

Depuis le début de cette mandature, je siége comme suppléante en commission des Affaires constitutionnelles (AFCO). C'est un choix stratégique : en cas de révision des traités, qui à terme est inévitable, la commission AFCO sera en première ligne. Elle est également responsable des accords entre institutions et du règlement du Parlement. En être membre, en complément de la commission ECON, permet de suivre dans tous leurs aspects les questions relatives à la constitution politique de la zone euro. C'est également un tremplin utile pour promouvoir les travaux du groupe Eiffel que j'ai créé fin 2013 et a fait des propositions pour créer une « Communauté de l'euro ». En avril dernier, notre groupe a tenu une réunion conjointe avec le groupe Glienicke allemand qui a été très fructueuse.

## Examen du cadre de gouvernance économique (rapport pour avis)

Durant cette première année, j'ai été responsable d'un avis en commission AFCO portant sur le rapport de la commission ECON concernant l'examen de la gouvernance économique. Un sujet crucial, sur lequel j'avais également beaucoup travaillé au cours du dernier mandat (notamment dans le cadre du Six-Pack).

J'ai focalisé mon rapport sur plusieurs éléments constitutionnels, dont le plus important concerne le besoin d'améliorer l'Etat de droit dans l'Union économique et monétaire (UEM). Aujourd'hui, l'UEM écarte la Cour de justice. Aucun recours en manquement contre un Etat violant ses engagements n'est possible, pas plus qu'un recours en annulation contre les décisions bien indulgentes du Conseil et de la Commission. Naturellement, réintroduire la Cour dans le jeu exige un changement de traités mais ce n'est pas une raison pour ne pas s'interroger sur cette faille béante de l'Etat de droit. Il y aura tôt ou tard un changement de traités qu'il faut préparer par un travail de fond. Malgré les très vives discussions sur cette proposition au sein de la commission AFCO, j'ai réussi à réunir une majorité qui traversait le spectre politique rassemblant le PPE, dont la CDU allemande, ADLE, les Verts et même la GUE), ce qui montre l'attachement de la majorité de la commission à éviter le "deux poids, deux mesures" selon la taille des Etats, qui détruit la confiance mutuelle, essentielle à l'Europe.

## Séminaire ADLE : l'Etat de droit dans l'UEM



A la suite de mon rapport j'ai organisé le 27 mai 2015, un séminaire du groupe ADLE, où sont intervenus Danuta Hübner, Présidente de la commission AFCO - Franz Mayer, Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Bielefeld - Enzo Moavero Milanesi, ancien juge au Tribunal de première instance et ancien ministre des affaires européennes en Italie.

**Pour en savoir plus**  
**Voir le dossier AFCO sur mon site**



# ÉVÉNEMENTS & RENCONTRES

Régulièrement des articles fleurissent sur la présence des députés au Parlement européen ou leur engagement. Selon les cas, ces statistiques utilisées sont plus ou moins pertinentes

L'opinion publique a souvent du mal à comprendre en quoi consiste notre travail. En réalité, il suppose de concilier deux tâches très différentes, pour ne pas dire antagonistes : la première est de garder le contact avec le terrain, c'est-à-dire avec les citoyens, les entreprises, le monde associatif, les écoles dans son pays d'élection et même ailleurs. Comment comprendre les positions de l'Allemagne, pour ne citer que ce pays, si on n'en a qu'une connaissance abstraite ?

Dans un contexte où les citoyens s'interrogent sur l'Europe, cette première fonction est cruciale. Mais elle est très prenante. Dans le même temps, un député européen contribue à l'élaboration de règles complexes, en travaillant en anglais sur des sujets techniques.

Acquérir une position respectée dans une commission comme ECON suppose également de consacrer beaucoup de temps à travailler le fond des dossiers et à rencontrer différents acteurs, en France et dans d'autres pays d'Europe : gouvernements, superviseurs,

banquiers centraux mais aussi entreprises financières, acteurs de marché, usagers etc.

La partie émergée de l'iceberg sont les prises de position publiques mais elles ont d'autant plus de sens qu'elles sont au service d'un travail - plus souterrain fatalement - de persuasion.

Contrairement à bien des personnalités françaises qui diabolisent ou encensent l'Allemagne sans la connaître, je mets un point d'honneur à cultiver un réseau de contacts dans ce pays si important. Ce n'est pas une raison pour négliger les autres Etats membres, d'où mes interventions régulières dans des médias et des cercles italiens, autrichiens, britanniques etc.

Il serait démagogique de laisser entendre qu'on peut être partout à la fois. Voici un aperçu non exhaustif de mes rencontres et déplacements qui permettent de nourrir et de compléter mon travail au sein du Parlement européen.

20 sept. 2014

Paris Opéra Bastille

## LE MONDE FESTIVAL - L'EUROPE DE DEMAIN

Table ronde avec Ian Buruma, Daniel Cohn Bendit et Heinz Wismann.

22 Sept. 2014

Harvard, États-Unis

## BERGGRUEN INSTITUTE

Participation à une série de rencontre sur le rôle de l'UE sur la scène internationale.

23 Sept. 2014

Paris, Ambassade d'Allemagne

## LE RÔLE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE FEDERALE DANS LE PROCESSUS D'UNIFICATION EUROPEENNE

Débat avec Jean-Louis Debré et Andreas VoBkühle,

Président de la cour constitutionnelle allemande

9 Oct. 2014

Bruxelles

## STATE OF EUROPE 2014 - PUTTING CITIZENS AT THE HEART OF EUROPE

Débat organisé par Friends of Europe.

15 Oct. 2014

Bruxelles Parlement européen

## PENSER ET BATIR ENSEMBLE UNE EUROPE SANS PAUVRETE NI EXCLUSION.

Conférence avec le Commissaire Valdis DOMBROVSKIS organisée par l'intergroupe de lutte contre la pauvreté pour la journée mondiale du refus de la misère.



17 Oct. 2014

Turin, Italie

## CONFERENCE A HAUT NIVEAU SUR LA CHARTE SOCIALE EUROPEENNE

Les mesures d'austérité en période de crise : l'impact sur les droits sociaux.

27 Oct. 2014

Salon-en-Provence, France

## FRANCE-EUROPE, JE T'AIME MOI NON PLUS ?

Débat public.

6 Nov. 2014

Bruxelles, Bozar

## JOURNEES DE L'OBS - LA PENSEE DE DENIS DE ROUGEMONT

Débat public organisé dans le cadre des journées de l'Obs à Bruxelles.

14 Nov. 2014

Paris, Palais d'Iéna

## LE CES FACE AUX ATTENTES DE LA SOCIETE CIVILE

Débat public organisé par le Conseil économique et social "comment mieux organiser la participation citoyenne aux institutions européennes?"

17 Nov. 2014

Hambourg, Allemagne

## DEUTSCHE NATIONAL STIFTUNG.

4 Dec. 2014

Lyon

**DEBAT EUROPE DIRECT, A LA RENCONTRE DE VOS DEPUTES EUROPEENS?"**

Débat public avec les députés européens de la circonscription Sud-Est.

10 Décembre 2015

Bruxelles



Council for the future of Europe - Berggruen Institute  
**FISCAL DISCIPLINE & PUBLIC INVESTMENT IN EUROPE**

Dans le cadre d'un atelier du Berggruen Institute - Council for the Future of Europe, Mario Monti et moi-même avons organisé en décembre dernier une discussion publique d'un papier que nous avons rédigé en commun : « la discipline budgétaire et l'investissement public en Europe ». Nous proposons d'affiner l'application des règles budgétaires européennes en rendant la discipline plus durable, en permettant l'investissement productif. L'objectif est de réconcilier sérieux budgétaire et croissance.

16-17 Jan. 2015

Versailles

**COLLOQUE FRANCO-BRITANNIQUE**

Groupe de travail et conférences de haut niveau sur notamment la croissance en Europe.

30 Jan. 2015

Marseille

**FEMMES ET LIBERTES INDIVIDUELLES**

Avec l'association Alta Femina déjeuner débat sur les droits fondamentaux, à la suite des attentats de Charlie Hebdo.

30 Jan. 2015

Marseille, Lycée Daumier

**RENCONTRE DE LYCEENS**

Intervention devant des lycéens dans le cadre du cours d'éducation civique sur la citoyenneté européenne.

11 février

Berlin, Allemagne

**FUNÉRAILLES NATIONALES DE RICHARD VON WEIZSÄCKER**

7 Avril 2015

Valréas, Vaucluse

**INTERVENTION LYCEE SAINT DOMINIQUE**

Rencontre avec des lycéens participant à un projet Comenius "L'Europe est servie", en préparation de leur visite au Parlement européen.

21 Avril 2015

Bruxelles, Parlement européen

**RENCONTRE GROUPE EIFFEL-EUROPE & GLIENICKER GRUPPE**

Rencontre entre les groupes français et allemand pour un échange en vue de renforcer l'Union politique de la zone euro, rédaction d'une position commune sur la crise en Grèce.

[voir les conclusions >](#)

23 Avril 2015

Rhénanie Allemagne

**MARIENTHALER FORUM**

Rencontre dans le cadre de la journée de l'Europe du Marienthaler Forum.

7 Mai 2015

Lyon

**HOMMAGE À RICHARD VON WEIZSÄCKER**

Débat public organisé par la Maison de l'Europe de Lyon dans le cadre de la Fête de l'Europe sur le rôle de Richard von Weizsäcker, ancien Président de la République fédérale d'Allemagne dans la construction communautaire.

3 Fev. 2015

Paris, Maison H. Heine

**L'EUROPE DANS LE MONDE**

Table ronde organisée par l'ambassade d'Allemagne à l'occasion des 90 ans d'Alfred Grosser.

9 Mars 2015

Paris, La Défense

**POLITIQUE & BIEN COMMUN**

Europe et lutte contre la pauvreté, "Conférence de Carême" organisée par Notre Dame de Pentecôte.

31 Mars 2015

Francfort, Allemagne

**EURO 50 - IMPLEMENTATION OF QUANTITATIVE EASING IN THE EUROZONE**

Panel de discussion EURO 50 sur l'Union bancaire.





18 Mai 2015

Strasbourg, Parlement européen



Projet Comenius du lycée Saint Dominique de Valréas (Vaucluse)

## L'EUROPE EST SERVIE

Depuis 2013 des jeunes de 5 pays européens (France, Grèce, Roumanie, Italie et Pologne) accompagnés de leurs formateurs et de professionnels de la cuisine, se sont mobilisés autour d'un projet Comenius : "L'Europe est servie". J'ai accompagné le lycée St Dominique de Valréas, coordinateur du projet.

Ces 5 lycées ont construit un menu européen et ont appris à le préparer ensemble. Ils étaient à l'honneur lundi 18 mai 2015 au Parlement européen à Strasbourg où ils ont préparé un buffet dînatoire au restaurant Winston Churchill.

19 Juin 2015

Paris

## HOW TO TACKLE HOMELESSNESS AT LOCAL, NATIONAL AND EUROPEAN LEVELS

Modération de la session plénière dans le cadre de la conférence annuelle de FEANTSA.

23 Juin 2015

Hambourg, Allemagne

## WAS IST PATRIOTISCH?

Débat sur l'idée de patriotisme européen organisé par la Patriotische Gesellschaft.

25 Juin 2015

Montpellier

## DÉBAT L'ÂGE DES MÉTROPÔLES : LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU POUVOIR

Table ronde organisée par le journal Le Monde avec France Stratégie et Terra Nova.

1er Juin 2015

## BRUXELLES, INSTITUT ROYAL DES RELATIONS INTERNATIONALES LA MONTEE DE L'EUROSCÉPTICISME ET DU POPULISME EN EUROPE

Rencontre organisée par l'institut Egmont.

6 Juin 2015

## BADEN-BADEN, ALLEMAGNE BADEN-BADEN ENTRE- PRENEUR TALKS

Débat sur la gouvernance économique.

6 Juin 2015

## FELLBACH, ALLEMAGNE SOLIDARISCHER UND PARTIZIPATORISCHER?

Débat organisé dans le cadre du Deutsche Evangelischer Kirchentag.

11 Juin 2015

Londres, Royaume-Uni

## MAGNA CARTA AND THE DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Débat organisé par le Franco-British Council pour le 800ème anniversaire de la Magna Carta.

12 Juin 2015

Londres, Royaume-Uni

## BRITAIN AND THE EU: COUNTDOWN TO THE REFERENDUM

Débat sur les conséquences d'un référendum britannique organisé par la Chatham House.

18 Juin 2015

## PARIS, HÔTEL DE BEAUHARNAIS REMISE DES INSIGNES D'OFFICIER DE LA CROIX DE L'ORDRE FEDERAL DU MÉRITE



En présence de l'Ambassadeur Susanne Wasum-Rainer. Précédée d'un débat avec Mario Monti, ancien Premier ministre italien et Karl Lamers, ancien porte-parole du groupe CDU/CSU au Bundestag pour les affaires étrangères.

2 juil. 2015

Taormina, Italie

## SÉMINAIRE DU CRÉDIT AGRICOLE.

3 Juil. 2015

Paris

## SYSTEME FINANCIER ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Intervention dans le cadre du colloque AXA-Unep

16 Juil. 2015

Berlin

## ECONOMIC GROWTH : A CHALLENGE FOR THE EUROZONE

Intervention table ronde «United Europe»

31 Juil. 2015

Marseille

## DÉBAT AVEC LES MEMBRES DU CLUB PERSPECTIVES ET RÉALITÉS.



# RÉFORME DES COLLÈGES SAUVER L'APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND

La réforme des collèges en France fait naître un doute sérieux sur la pérennité de l'apprentissage de l'allemand en France en supprimant les classes dites "bilangues" et les sections européennes.

Permettre aux élèves d'apprendre une autre LV1 que l'anglais est pourtant une garantie pour le plurilinguisme, l'ouverture culturelle et l'épanouissement personnel. En outre, la compréhension mutuelle et l'émergence d'une société civile transnationale sont essentielles à la construction de l'Europe unie. C'est d'autant plus vrai pour la France et l'Allemagne dont l'entente est la pierre angulaire des avancées communautaires. Le traité de l'Élysée signé entre le général de Gaulle et Konrad Adenauer insistait sur cet aspect dès 1963. On ne compte plus les déclarations communes, décisions de conseil des ministres franco-allemands et commémorations promettant l'augmentation de l'apprentissage de la langue du partenaire. Tout ça pour ça ?

Pour ces raisons, je me suis battue pour faire entendre ces arguments, dans la presse et en interpellant des responsables susceptibles d'avoir prise sur la décision (Najat Vallaud-Belkacem, Martin Shultz, Jean-Claude Juncker, Tibor Navracsecs). J'ai également lancé un appel transpartisan co-signé par 35 députés européens, de droite et de gauche, français comme allemand.

Faute d'avoir été entendus, avec l'association qui rassemble un grand nombre de professeurs d'allemand et Alfred Grosser, nous avons déposé en juillet un recours pour excès de pouvoir contre l'arrêté de la ministre de l'Éducation nationale, devant le Conseil d'État, pour violation du traité de l'Élysée.

[voir le dossier et l'appel sur mon site web](#)